



La ville de Villemomble recrute un Conseiller en prévention des risques professionnels (H/F)

Cadre d'emploi des techniciens

Sous la responsabilité de la Directrice des Ressources Humaines, vous assistez et conseillez l'autorité territoriale, les responsables de services et les agents, dans la définition, la mise en œuvre, et le suivi de la maîtrise des risques professionnels, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Missions principales (non exhaustives) :

Participation à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail :

- Organiser et suivre le plan d'actions de prévention et la formalisation du document unique
- Veiller à faire appliquer les évolutions de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, et prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents sur les lieux de travail
- Faire des propositions d'amélioration des conditions de travail (matériel adapté, postures, rythmes et organisation du travail...)
- Analyser les situations de travail, les circonstances des accidents de service et maladies professionnelles, et présenter un bilan annuel des accidents de travail
- Recenser et vérifier la tenue des registres de santé et de sécurité au travail
- Accompagner la mise en œuvre d'aménagements de poste
- Travailler en collaboration avec l'agent en charge de la gestion des dotations vestimentaires
- Assurer, en lien avec les responsables de services, l'alimentation des pharmacies et boîtes de secours, gérer les stocks et faire les commandes

Conseil et assistance

- Informer et sensibiliser les responsables de service et les agents sur les risques
- Préparer et suivre les dossiers techniques présentés aux réunions du CST
- Accompagner et suivre les visites des locaux avec les membres du CST
- Travailler en collaboration avec le service formation en ce qui concerne les formations/habilitations sécurité des agents (CACES, habilitations électriques, SST...)
- Travailler, en relation avec le médecin de la médecine professionnelle, à l'élaboration et à la mise à jour des fiches de risques professionnels

Profil et compétences :

- Titulaire d'un BTS, DUT ou licence professionnelle en hygiène et sécurité, vous maîtrisez la réglementation relative à la santé sécurité au travail et vous connaissez également la réglementation en sécurité incendie / ERP et ergonomie
- Vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans sur un poste similaire. Vous faites preuve de capacités rédactionnelles et vous possédez des qualités relationnelles. Vous êtes à l'aise avec la conduite de projets transversaux
- Permis B indispensable

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Participation à la mutuelle et à la prévoyance
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

